



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prorogation de l'aide exceptionnelle aux travailleurs précaires

Question au Gouvernement n° 3782

Texte de la question

PROROGATION DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX TRAVAILLEURS PRÉCAIRES

M. le président. La parole est à Mme Coralie Dubost.

Mme Coralie Dubost. Il y a presque un an, ils ont répondu à l'appel, ont tout arrêté, ont accepté de bouleverser leur quotidien pour résister, ensemble. Sans eux, nous n'aurions pas pu contenir l'épidémie. Je veux parler des millions de travailleurs français qui ont accepté de renoncer à leur quotidien pour permettre aux soignants de sauver des vies. Ces résistants-là ont pour arme la retenue, la détermination et l'humilité.

Le quoi qu'il en coûte, annoncé par le Président de la République, c'est cela : sauver des vies, protéger les plus fragiles et, en même temps, protéger l'emploi ; parce que protéger l'emploi, c'est protéger le fil rouge de la vie sociale de ceux qui acceptent, par solidarité, par esprit de nation et par humanisme, de se mettre en retrait, de laisser les premières lignes agir. Nous pouvons, nous devons tous, près d'un an après, le saluer. Les Français ont honoré leur part du défi ; ils ont, dans leur immense majorité, tenu. Bravo et merci à eux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

S'ils ont pu réaliser durablement, en confiance, cet acte de responsabilité collective, c'est parce que nous leur avons garanti les moyens de le faire.

Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, notre exigence est de répondre à toutes les situations, particulièrement les plus précaires, les plus à risque. Nous ne souhaitons laisser personne au bord de la route ; nous voulons répondre à tous les travailleurs, les saisonniers, ceux de l'événementiel, les jeunes, les seniors, et permettre à tous de continuer à réaliser ce « tenir ensemble ». Parce que l'emploi n'est pas seulement une activité quotidienne, mais aussi un ancrage qui nous situe dans la société, dans notre histoire personnelle, un vecteur d'émancipation et de tous les possibles, un vecteur d'avenir.

Nous avons le devoir de soutenir la vie professionnelle des Français. Outre la prise en charge du chômage partiel, quels dispositifs prévoyez-vous pour continuer à protéger les emplois et les salariés français ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Compte tenu des incertitudes liées à la crise, nous avons effectivement décidé de prolonger les aides massives instaurées pour protéger les entreprises et les salariés. En premier lieu, depuis le début de la crise, nous préservons les emplois de millions de salariés grâce au dispositif d'activité partielle : nous avons résolu de poursuivre cet effort en maintenant jusqu'à fin mars les taux actuels, soit une prise en charge à 100 % pour les entreprises totalement ou partiellement fermées et les secteurs protégés, et un reste à charge de 15 % pour les autres secteurs.

Dans le même esprit, j'ai annoncé hier la prolongation jusqu'à fin mai de l'aide exceptionnelle permettant d'assurer aux travailleurs précaires un revenu minimum de 900 euros par mois. Nous accompagnons tous ceux qui, avant la crise, alternaient contrats courts ou contrats saisonniers et périodes de chômage, et qui n'ont pas pu travailler en 2020 : plus de 400 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de ce dispositif en novembre et décembre. En complément, le Gouvernement a décidé de confier à votre collègue Jean François Mbaye et au sénateur Xavier Iacovelli une mission visant à mieux réguler les contrats courts, dont nous constatons aujourd'hui les limites.

Enfin, avec la montée en charge du plan « 1 jeune, 1 solution », nous agissons massivement en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes. En 2021, nous mobiliserons pour eux plus de 2 millions de solutions : parcours d'insertion, contrats d'apprentissage ou formations qualifiantes. Afin de continuer à soutenir l'emploi des jeunes, nous avons annoncé la prolongation de l'aide à l'embauche et de la prime à l'apprentissage, là encore jusqu'à fin mars.

Vous le voyez : nous sommes totalement mobilisés aux côtés des salariés, notamment des plus vulnérables, ainsi que de notre jeunesse, pour surmonter la crise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Coralie Dubost](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3782

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2021](#)